



Association
Porte de l'Isère
Environnement

Parc de Fallavier
2 Rue de la Buthière
38090 Villefontaine

04 74 95 71 21
contact@apie-asso.net
www.apie-asso.net



L'APIE (Association Porte de l'Isère Environnement), membre des réseaux France Nature Environnement, FUB (Fédération des Utilisateurs de la Bicyclette) et AF3V (Association Française des Voies Vertes et Véloroutes) agit pour la protection de la biodiversité et de l'environnement sur le territoire du Nord Isère, sur le bassin de vie de la Bourbre de Grenay à La Tour du Pin.

Actions locales pour le monde d'après le confinement: *Des propositions pour un débat*

La vie « après le déconfinement » ne pourra pas être celle d'avant. L'urgence des changements climatiques est rappelée par la Vigilance Sécheresse en Isère, non résolue par les quelques jours de pluies récents. Les chamboulements économiques de la crise seront majeurs et éprouvants. L'épidémie et le confinement auront peut-être changé les valeurs et les priorités de la société. Ils ont montré que notre société peut réagir radicalement. Le changement climatique et les dépassements des limites planétaires sont aussi graves, même s'ils paraissent moins immédiats, et l'humanité doit agir avec autant de détermination.

Dans ce contexte, l'APIE propose, pour débat, des pistes d'actions locales pour réorienter notre territoire, pour le Nord Isère « d'après ». L'objectif est de lancer des idées à discuter, de solliciter des propositions des citoyens et des acteurs du territoire.

Nous invitons les citoyens du Nord-Isère à contribuer au débat et à proposer d'autres actions sur notre page Facebook <https://fr-fr.facebook.com/assoAPIE/> et à répondre à notre enquête sur les actions de la vie quotidienne ici : lien <https://framaforms.org/une-seconde-chance-1587989942>

Nous invitons les collectivités du territoire, et notamment les candidats/élus des communes et des intercommunalités (entre les deux tours des municipales), à proposer des pistes de mise en œuvre.

Notre action s'inscrit dans celle de France Nature Environnement, voir : <https://www.fne-aura.org/actualites/region/lapres-covid-19-lheure-du-changement/>

Nos propositions à débattre

1. Promouvoir et consommer des produits locaux

Le COVID a montré les dépendances de notre société et relancé un intérêt pour les productions locales, en posant la question de la main-d'œuvre locale. Le confinement nous a poussé à nous approvisionner directement chez le producteur local de produits frais, et nous a (re)donné du temps pour cuisiner en famille plutôt que d'acheter des plats préparés ou des snacks à emporter.

- Soutenir la transition écologique de l'agriculture locale (conversion en bio, pratiques agro-environnementales), par la formation, le soutien technique et l'aide aux investissements, avec notamment des mesures incitatives dans le cadre du PAEN et de la protection des captages.
- Soutenir la structuration des filières et la valorisation des produits agricoles locaux : mettre en relation des producteurs locaux avec les commerces, restaurants et traiteurs locaux, garantir des débouchés en s'appuyant sur la commande publique et les cuisines collectives
- Développer les AMAP, coopératives producteur-consommateur, circuits courts, par exemple par la mise à disposition de locaux
- Elargir les jardins collectifs et familiaux
- Lancer des formations (y compris en ligne) pour apprendre à cuisiner avec des produits locaux, en impliquant les restaurants locaux qui n'arrivent pas à rouvrir
- Pour promouvoir une société plus sobre et moins consommatrice de ressources extérieures, développer des plateformes de réparation-recyclage, de prêt / partage
- Favoriser de nouvelles installations de producteurs locaux (notamment en libérant du foncier des projets de ZAC) et mettre en place un Espace-Test Agricole

Ces actions sont à coordonner avec les multiples initiatives existantes, par exemple :

<https://presdecheznous.fr/qui-sommes-nous> - <https://locavores.fr/> - <http://www.auvergnerrhonealpes.bio/qui-sommes-nous/adabio/>

Une politique agricole territoriale pourrait s'appuyer sur un PAT : Projet Alimentaire Territorial <https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial>

Ce que les collectivités locales peuvent faire tout de suite :

En cohérence avec les initiatives existantes :

- promouvoir un répertoire des producteurs locaux, AMAP, magasins de ferme et des commerces et restaurants proposant ces produits

- soutenir des formations et animations pour cuisiner avec des produits locaux

Lancer une véritable politique agricole locale.

2. A pied et à vélo

Nous avons (re)découvert les joies du silence, des fleurs du printemps, de l'air moins pollué, des rues où on ose marcher. Des activités reprendront, mais cela peut se faire sans autant de déplacements en voiture, en respectant mieux le climat. Pour cela il faut pouvoir circuler en sécurité en vélo / VAE (vélo assistance électrique) ou à pied.

- Créer d'urgence des itinéraires cyclables « temporaires », pouvant être balisés immédiatement puis aménager de façon pérenne par la suite, notamment les accès aux gares et aux établissements scolaires
Voir les propositions et exemples du Cerema
<https://www.cerema.fr/fr/actualites/amenagements-cyclables-temporaires-confinement-quelles> de la FUB et d'AF3V <https://www.af3v.org/laf3v-demande-un-plan-durgence-de-mobilite-post-covid/>
- De même, baliser « temporairement » des élargissements de trottoirs et piétonner en ville pour permettre aux piétons de se croiser à 2m et rendre les centre-ville sécurisants et attrayants lors du déconfinement, à commencer par la rue de la République à Bourgoin Jallieu (voir [propositions](https://apie-asso.net) de l'APIE pour les municipales 2020 <https://apie-asso.net>)
- Faciliter et sécuriser l'accès aux établissements scolaires en vélo, y compris parkings pour vélos sécurisés: les transports scolaires ne seront pas compatibles avec la distance d'hygiène
- Engager la réalisation d'un réseau de voies rapides vélo / VAE, pour rendre attractifs en vélo / VAE des trajets domicile – travail de 15-20 km
- Relancer le Schéma Vélo CAPI, voté le 15/11/2011, mais qui ne se réalise que très lentement faute de budget
- Appuyer l'adoption du vélo et du VAE (vélo assistance électrique) : renforcer et repenser le système de prêt de VAE de la CAPI (délégué à Ruban, mais qui fonctionne mal) : élargir au vélo non assisté, augmenter l'offre, gérer une liste d'attente, limiter la durée de la location, possibilité de rachat après location, accompagnement à la (re)mise en selle
- Soutenir la mise en place d'un réseau de service entretien de vélo / VAE (points d'accueil ? à domicile ? sur les lieux de travail ?), en appuyant l'installation d'artisans en coordination avec APIE - Osez l'Vélo et les vendeurs de vélo / VAE : formations, accompagnement de lancement, équipements et locaux partagés, aide financier aux contrats annuels 'entretien vélo/VAE'.

Ces actions sont à coordonner les nouvelles aides annoncées de l'Etat (50€ pour la réparation d'un vélo, subvention à l'achat de vélo pour aller travailler) et l'aide existante de l'Etat pour l'achat d'un VAE <http://www.unionsportcycle.com/fr/les-actualites/2020-04-30/une-aide-d-etat-de-50-pour-la-remise-en-etat-des-velos>

Ce que les collectivités locales peuvent faire tout de suite :

Créer des itinéraires cyclables sécurisés et des élargissements de trottoir en ville « temporaires » par balisages

Appuyer l'adoption du vélo et du VAE par la relance et redéfinition du service de location VAE de la CAPI/Ruban, et son élargissement aux vélos

Lancer un réseau de services d'entretien de vélos et de VAE

3. Logistique et livraisons

Nous avons compris que la santé et la vie sont plus importantes que quelques minutes gagnées. Les commerces en ligne livrent après une semaine et non pas un jour, et c'est généralement suffisant (certains services demander une fréquence plus importante : médicaments, presse quotidienne...).

- Interdire progressivement et localement les véhicules de livraison avec moteur thermique (c'est déjà bien engagé à la Poste)
- Eviter d'avoir plusieurs livraisons par plusieurs camionnettes différentes le même jour à la même adresse. La livraison en 24 heures doit (re)devenir l'exception et être facturée. Localement : aider la mise en place d'une logistique de redistribution locale, en coordination avec les 'points relais', permettre aux livreurs de travailler dans de meilleures conditions et avec des horaires de livraison adaptés à la présence du destinataire
- Arrêter les projets d'aménagement de zones logistiques autour de Chesnes/Satolas et les ZAC périurbaines, notamment Technopôle II (130 ha de terrains agricoles de proximité qui seraient détruits) et réfléchir à la reconversion des espaces déjà aménagés, par exemple en fermes photovoltaïques
- Ne pas créer de nouvelles zones commerciales en dehors des villes, et arrêter les projets d'agrandissement, pour redonner du souffle à nos centre-ville

Dans la même logique, il nous faudra être attentifs, ainsi que nos élus, sur le projet Lyon Turin, destructeur de centaines d'hectares de zones humides et qui ne correspond pas à une sobriété des déplacements de personnes et de marchandises, et travailler sur l'avenir de l'aéroport de Saint Exupéry (possible hub TGV, arrêt des vols courts intra-européens et nationaux en grande partie, fin potentielle des low-cost et du tourisme de masse,..)

Ce que les collectivités locales peuvent faire tout de suite :

Annuler les projets non compatibles avec une nouvelle sobriété des déplacements, ou contraires au recentrage sur les commerces de centre-ville : extension de la zone logistique de Chesnes, ZAC Technopôle II, zones commerciales ...

4. Travail

La valorisation des heures de présence au travail c'est fini. Les entreprises, les salariés et de nombreux prestataires et professions libérales ont découvert le télétravail. Le Nord Isère, territoire étendu avec (dans le passé) une forte proportion de trajets domicile-travail en voiture, peut bénéficier particulièrement de ce changement.

- Accélérer les travaux d'extension du réseau fibre optique, et assurer un accès rapide pour tous les opérateurs
- Eliminer les zones d'exclusion virtuelle (ni connexion ADSL ni réseau portable 3G)
- Développer des services de soutien au travail à domicile dans les villes et bourgs : partage de services de photocopie/scan, possibilités d'espaces de travail, prêt de poste informatique, salles équipées pour visio-conférence ...

- Mettre en place des formations locales au télétravail, adaptées aux débutants comme aux 'pros' : méthodes outils, gestion du temps ...
- Accélérer les travaux de rénovation thermique des bâtiments, déjà engagées par l'AGEDEN, et lancer un ambitieux programme local d'installations solaires eau-chaude et photovoltaïque pour réduire notre dépendance aux énergies importées en hiver, pour améliorer le confort en été, et pour créer des emplois locaux dans la crise économique attendue

Ce que les collectivités locales peuvent faire tout de suite :

Appuyer le bon fonctionnement du télé-travail par les travaux sur les réseaux, par des formations, par des services partagés.

5. Déchets

L'arrêt du ramassage du tri recyclable, la diminution des tournées de ramassage des poubelles grises et surtout la fermeture des déchetteries ont conduit à une recrudescence de dépôts sauvages dans les chemins, les bois et les champs, et ont même poussé des particuliers à brûler illégalement dans leur jardin des déchets verts (« écobuage ») voire d'autres déchets.

- Rouvrir dès que possible, en assurant le respect des distances d'hygiène, les déchetteries, rendre gratuit l'accès pour les artisans.
- Engager un effort concerté pour nettoyer les dépôts sauvages. Le réseau sentinelles de l'APIE/FNE (<https://www.fne-aura.org/essentiel/isere/sentinelles-de-la-nature-agir-contre-les-atteintes-a-lenvironnement/>) pourra servir d'appui, après déconfinement. Nous demandons aux collectivités locales d'engager une action type 'brigades vertes', appuyée par les moyens techniques nécessaires, pour intervenir et traiter ces dépôts sauvages (en assurant la sécurité nécessaire des personnes)
- Profiter de l'expérience contrainte d'une diminution de la fréquence de ramassage des poubelles grises pour réfléchir à une réduction de nos déchets. Cela risque cependant d'accentuer les dépôts sauvages ou les brûlages illégaux, et doit faire l'objet d'accompagnement et de sensibilisation, et d'un suivi des éventuels effets indésirables. On rappelle que déchet le moins polluant reste le déchet jamais produit !
- Généraliser la mise en place de composteurs collectifs en ville et équiper les services techniques en moyens (poste dédié) pour assurer le nécessaire suivi de ces sites de compostage, accompagner et former les habitants.
- Travailler sur la prévention des déchets, par exemple en soutenant les commerces qui vendent en vrac.

Ce que les collectivités locales peuvent faire tout de suite :

'Brigades vertes' de nettoyage des décharges et dépôts sauvages.

Relancer et développer la prévention des déchets, le tri, le compostage.

6. Biodiversité et urbanisation

Le COVID a prouvé au monde que nous ne pouvons plus ignorer les dépendances entre l'homme et la biodiversité. Notre territoire subit actuellement une sécheresse exceptionnelle depuis plusieurs années et l'Isère est en « Vigilance Sécheresse » depuis le 24 avril. Le changement climatique nous impacte directement. Sur sol sec, notre territoire est particulièrement exposé aux conséquences des orages torrentiels, avec les urbanisations en fond de vallée, voir 2011 Comberadix <https://www.ledauphine.com/faits-divers/2011/09/04/toutes-les-images-des-intemperies-de-jeudi?image=A0D62553-34D2-472E-9D2F-B2A7EB76F221>

- Lancer une campagne massive de plantation d'arbres et verdissage en ville pour limiter les impacts du réchauffement climatique
- Replanter des haies et créer des bandes enherbées pour limiter l'érosion des sols agricoles, notamment en haut des coteaux soumis au risque de ruissellements.
- Pour les zones humides, tampons et réservoirs d'eau, aller au-delà de la protection, vers des actions fortes de restauration et de gestion
- Engager la suppression totale des parkings extérieurs sur les centres commerciaux, ZACs, bureaux, à remplacer par des parkings en étage (couverts de panneaux photovoltaïques) pour gagner de l'espace à transformer en verdure
- Le confinement a relancé une demande psychologique de contact avec la nature, qui peut se développer vers une appropriation positive de l'environnement, ou vers une fréquentation destructive et inappropriée d'espaces naturels ou agricoles. Un équilibre sain de surveillance et de sensibilisation est à rechercher entre associations (d'environnement, de randonnée, de cyclisme ...), agriculteurs et forces de l'ordre.
- Fixer des objectifs politiques forts de préservation des espaces naturels (zones humides, boisements, corridors...) et des espaces agricoles

Ce que les collectivités locales peuvent faire tout de suite :

Lancer un programme de plantation d'arbres, de haies, de bandes enherbées et de verdure en ville.

Préparer, avec les associations, les agriculteurs, collectivités locales et forces de police, une redécouverte de la campagne lors du déconfinement.